RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-103978

Département(s) de publication : **75**
Annonce n° **26-103978**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : Coallia

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : PRESTATIONS DE TRADUCTION ET D'INTERPRETARIAT EN MILIEU SOCIAL

Description : Le présent marché a pour objet l'exécution par le Titulaire, des prestations de traduction et d'interprétariat en milieu social, répartis en trois (3) lots, conformément à l'article 1.3 du présent document. Il s'agit d'un marché de services. Le marché comporte une obligation de résultats. La description des prestations et leurs spécifications techniques sont définies dans le cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Les spécifications administratives sont définies au Cahier des Clauses Administratives particulières (CCAP).

Identifiant de la procédure : 7a81dfee-98af-4783-9cc4-13cb83b176c4

Identifiant interne : 2026-52

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : **non**

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79540000 Services d'interprétation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79530000 Services de traduction

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 **Informations générales**

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 0

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 0

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : Interprétariat par téléphone ou Visio

Description : Interprétariat par téléphone ou Visio

Identifiant interne : 1

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79540000 Services d'interprétation

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 **Mois**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Coût

Nom : Prix

Description : La note financière sur 50 points est obtenue en divisant par deux la somme des notes des deux sous-critères ci-dessous. Sous-Critère 1 : Prix BPU sur 85 points Le critère est analysé au regard de chaque prix par lot des Unités d'oeuvres indiquées au BPU. Le candidat proposant le tarif le plus bas par lot, se verra attribuer la totalité des points. - La note est calculée sur la base : = 85 x Offre économiquement la plus avantageuse (moins-disante) Tarif du candidat Le montant retenu pour l'analyse de ce sous-critère est le montant exprimé en euros HT. Sous-Critère 2 : Taux de remise de fin d'année sur 15 points Le critère est analysé au regard de la remise de fin d'année (RFA) proposée par lot. Le candidat proposant la remise la plus importante se verra attribuer la totalité des points, soit 15 points. - La note est calculée sur la base : = 15 points X Taux de remise le plus élevé Taux de remise analysé

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : La note technique sur 50 points est obtenue en divisant par deux la somme des notes attribuées aux quatre sous-critères techniques. Critères éliminatoires : L'attention du candidat, est porté sur le fait que tout candidat ayant obtenu sur la valeur technique une note inférieure à 12/20 soit 30/50 convertie verra son offre rejetée à l'issue de l'analyse des offres. Le candidat doit joindre obligatoirement sous peine de rejet de son offre, une attestation sur l'honneur de son engagement à respecter les dispositions de la charte 1 annexée au CCTP pendant toute la durée d'exécution du marché. Le cas échéant, le candidat joint un document équivalent (norme ISO ou autre) accompagné d'une note démontrant en quoi les engagements proposés couvrent les mêmes engagements. Le critère sera jugé globalement sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique au regard des éléments d'appréciations ci-dessous : A- Profil et formations des intervenants (sur 50 points) Le critère sera jugé sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique au regard des éléments d'appréciation ci-dessous : - Qualification des intervenants du personnel encadrant ; - Expériences professionnelles : o Adaptation au contexte et connaissance du champ lexical utilisé ; - Existence d'un plan de formation continue proposé ; - La qualité du processus de contrôle et de suivi des prestations permettant de garantir la bonne exécution du marché et d'assurer le respect des délais et prescriptions du cahier des charges ; - Etendue des langues complémentaires prises en compte par le candidat. B- Disponibilité des intervenants (sur 20 points) Le critère sera jugé sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique au regard des éléments d'appréciation ci-dessous : - Disponibilité d'interprètes assermentés ; - Capacité d'interprètes (en nombre). C- Délais et contrôles (sur 20 points) Le critère sera jugé sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique au regard des éléments d'appréciation ci-dessous : - Le niveau de réactivité pour assurer lesdites prestations ; - La procédure mise en place pour garantir la confidentialité et la sécurité des données. D- /Démarche RSE, note globale (sur 10 points) Le critère sera jugé sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique au regard des éléments d'appréciation ci-dessous : Quatre actions RSE majeures qui seront mises en place au cours de l'exécution du contrat. - Exemple : Des critères éthiques notamment sur les conditions de travail...

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://coallia.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_7152_1189670.html

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : https://www.e-marchespublics.com

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 30/11/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Paris Palais de Justic

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Judiciaire de Paris Palais de Justic

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0002

Titre : Interprétariat par déplacement

Description : Interprétariat par déplacement

Identifiant interne : 2

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79540000 Services d'interprétation

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 **Mois**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : La note financière sur 50 points est obtenue en divisant par deux la somme des notes des deux sous-critères ci-dessous. Sous-Critère 1 : Prix BPU sur 85 points Le critère est analysé au regard de chaque prix par lot des Unités d'oeuvres indiquées au BPU. Le candidat proposant le tarif le plus bas par lot, se verra attribuer la totalité des points. - La note est calculée sur la base : = 85 x Offre économiquement la plus avantageuse (moins-disante) Tarif du candidat Le montant retenu pour l'analyse de ce sous-critère est le montant exprimé en euros HT. Sous-Critère 2 : Taux de remise de fin d'année sur 15 points Le critère est analysé au regard de la remise de fin d'année (RFA) proposée par lot. Le candidat proposant la remise la plus importante se verra attribuer la totalité des points, soit 15 points. - La note est calculée sur la base : = 15 points X Taux de remise le plus élevé Taux de remise analysé

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : La note technique sur 50 points est obtenue en divisant par deux la somme des notes attribuées aux quatre sous-critères techniques. Critères éliminatoires : L'attention du candidat, est porté sur le fait que tout candidat ayant obtenu sur la valeur technique une note inférieure à 12/20 soit 30/50 convertie verra son offre rejetée à l'issue de l'analyse des offres. Le candidat doit joindre obligatoirement sous peine de rejet de son offre, une attestation sur l'honneur de son engagement à respecter les dispositions de la charte 1 annexée au CCTP pendant toute la durée d'exécution du marché. Le cas échéant, le candidat joint un document équivalent (norme ISO ou autre) accompagné d'une note démontrant en quoi les engagements proposés couvrent les mêmes engagements. Le critère sera jugé globalement sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique au regard des éléments d'appréciations ci-dessous : A-Profil et formations des intervenants (sur 50 points) Le critère sera jugé sur la base

des réponses apportées dans le mémoire technique au regard des éléments d'appréciation ci-dessous : - Qualification des intervenants du personnel encadrant ; - Expériences professionnelles : o Adaptation au contexte et connaissance du champ lexical utilisé ; - Existence d'un plan de formation continue proposé ; - La qualité du processus de contrôle et de suivi des prestations permettant de garantir la bonne exécution du marché et d'assurer le respect des délais et prescriptions du cahier des charges ; - Etendue des langues complémentaires prises en compte par le candidat. B- Disponibilité des intervenants (sur 20 points) Le critère sera jugé sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique au regard des éléments d'appréciation ci-dessous : - Disponibilité d'interprètes assermentés ; - Capacité d'interprètes (en nombre). C- Délais et contrôles (sur 20 points) Le critère sera jugé sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique au regard des éléments d'appréciation ci-dessous : - Le niveau de réactivité pour assurer lesdites prestations ; - La procédure mise en place pour garantir la confidentialité et la sécurité des données. D- /Démarche RSE, note globale (sur 10 points) Le critère sera jugé sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique au regard des éléments d'appréciation ci-dessous : Quatre actions RSE majeures qui seront mises en place au cours de l'exécution du contrat. - Exemple : Des critères éthiques notamment sur les conditions de travail...

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://coallia.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_7152_1189670.html

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : https://www.e-marchespublics.com

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 30/11/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Paris Palais de Justic

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Judiciaire de Paris Palais de Justic

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0003

Titre : Traduction écrite

Description : Traduction écrite

Identifiant interne : 3

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79530000 Services de traduction

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 **Mois**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : La note financière sur 50 points est obtenue en divisant par deux la somme des notes des deux sous-critères ci-dessous. Sous-Critère 1 : Prix BPU sur 85 points Le critère est analysé au regard de chaque prix par lot des Unités d'oeuvres indiquées au BPU. Le candidat proposant le tarif le plus bas par lot, se verra attribuer la totalité des points. - La note est calculée sur la base : = 85 x Offre économiquement la plus avantageuse (moins-disante) Tarif du candidat Le montant retenu pour l'analyse de ce sous-critère est le montant exprimé en euros

HT. Sous-Critère 2 : Taux de remise de fin d'année sur 15 points Le critère est analysé au regard de la remise de fin d'année (RFA) proposée par lot. Le candidat proposant la remise la plus importante se verra attribuer la totalité des points, soit 15 points. - La note est calculée sur la base : = 15 points X Taux de remise le plus élevé Taux de remise analysé

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : La note technique sur 50 points est obtenue en divisant par deux la somme des notes attribuées aux quatre sous-critères techniques. Critères éliminatoires : L'attention du candidat, est porté sur le fait que tout candidat ayant obtenu sur la valeur technique une note inférieure à 12/20 soit 30/50 convertie verra son offre rejetée à l'issue de l'analyse des offres. Le candidat doit joindre obligatoirement sous peine de rejet de son offre, une attestation sur l'honneur de son engagement à respecter les dispositions de la charte 1 annexée au CCTP pendant toute la durée d'exécution du marché. Le cas échéant, le candidat joint un document équivalent (norme ISO ou autre) accompagné d'une note démontrant en quoi les engagements proposés couvrent les mêmes engagements. Le critère sera jugé globalement sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique au regard des éléments d'appréciations ci-dessous : A- Profil et formations des intervenants (sur 50 points) Le critère sera jugé sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique au regard des éléments d'appréciation ci-dessous : - Qualification des intervenants du personnel encadrant ; - Expériences professionnelles : o Adaptation au contexte et connaissance du champ lexical utilisé ; - Existence d'un plan de formation continue proposé ; - La qualité du processus de contrôle et de suivi des prestations permettant de garantir la bonne exécution du marché et d'assurer le respect des délais et prescriptions du cahier des charges ; - Etendue des langues complémentaires prises en compte par le candidat. B- Disponibilité des intervenants (sur 20 points) Le critère sera jugé sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique au regard des éléments d'appréciation ci-dessous : - Disponibilité d'interprètes assermentés ; - Capacité d'interprètes (en nombre). C- Délais et contrôles (sur 20 points) Le critère sera jugé sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique au regard des éléments d'appréciation ci-dessous : - Le niveau de réactivité pour assurer lesdites prestations ; - La procédure mise en place pour garantir la confidentialité et la sécurité des données. D- /Démarche RSE, note globale (sur 10 points) Le critère sera jugé sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique au regard des éléments d'appréciation ci-dessous : Quatre actions RSE majeures qui seront mises en place au cours de l'exécution du contrat. - Exemple : Des critères éthiques notamment sur les conditions de travail...

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://coallia.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_7152_1189670.html

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : https://www.e-marchespublics.com

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 30/11/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Paris Palais de Justic

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Judiciaire de Paris Palais de Justic

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Coallia

Numéro d'enregistrement : 77568030900611

Adresse postale : 16 18 Cour Saint Eloi

Ville : PARIS

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : Fatima.BOUDJEMAA@COALLIA.ORG

Téléphone : +33 613030461

Adresse internet : https://www.coallia.fr

Profil de l'acheteur : https://coallia.e-marchespublics.com

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Judiciaire de Paris Palais de Justic

Numéro d'enregistrement : 177 501 319 00301

Adresse postale : Parvis Robert Badinter

Ville : PARIS

Code postal : 75017

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 028a8445-dc4a-4f52-b5c6-3b963e7d35c7 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/10/2026 à 14:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/10/2026